

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**TIP TOP AÉROSOL DE DÉPANNAGE VÉLO**

Date de révision: 20.09.2024

Code du produit: 00156-0284

Page 1 de 10

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

TIP TOP AÉROSOL DE DÉPANNAGE VÉLO

**Art.-No.**

593 2230, 593 1370, 593 1371, 593 1372, 593 2240, 5210, 5210-10, 5210-15, 5189

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Spray de réparation pneus

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: REMA TIP TOP AG  
Rue: Gruber Strasse 65  
Lieu: D-85586 Poing  
Téléphone: +49 (0) 8121 / 707 - 100  
Service responsable: Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:  
sds@gbk-ingelheim.de

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:**

INTERNATIONAL: +49 - (0) 6132 - 84463, GBK GmbH (24h - 7d/w - 365d/a)  
ORFILA (INRS): + 33 1 45 42 59 59

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Aérosol 1; H222-H229

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Mention Danger  
d'avertissement:

Pictogrammes:

**Mentions de danger**

H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

**Conseils de prudence**

P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.  
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.  
P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

**2.3. Autres dangers**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### TIP TOP AÉROSOL DE DÉPANNAGE VÉLO

Date de révision: 20.09.2024

Code du produit: 00156-0284

Page 2 de 10

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur air inflammable/explosif.

L'échauffement provoque une élévation de la pression avec risque d'éclatement.

#### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

##### 3.2. Mélanges

###### Caractérisation chimique

Aérosol

###### Composants dangereux

aucune/aucun (conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH))

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

##### 4.1. Description des mesures de premiers secours

###### Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre.

###### Après inhalation

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.

En cas d'arrêt respiratoire, appliquer la respiration artificielle.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

###### Après contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

###### Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Traitement chez un ophtalmologiste.

###### Après ingestion

Ne pas faire vomir.

Rincer la bouche.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Appeler aussitôt un médecin.

##### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Un contact avec les yeux peut provoquer des irritations.

Une concentration élevée de vapeurs peut irriter les yeux et le système respiratoire et produire des effets narcotiques.

L'évaporation rapide du liquide peut causer des gelures.

##### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

##### 5.1. Moyens d'extinction

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### TIP TOP AÉROSOL DE DÉPANNAGE VÉLO

Date de révision: 20.09.2024

Code du produit: 00156-0284

Page 3 de 10

#### Moyens d'extinction appropriés

Mousse, gaz carbonique (CO<sub>2</sub>), poudre chimique, eau pulvérisée

#### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, les gaz suivants peuvent se former et se dégager :  
monoxyde et dioxyde de carbone

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.  
Vêtement de protection.

#### Information supplémentaire

L'échauffement provoque une élévation de la pression avec risque d'éclatement.  
Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.  
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### Remarques générales

Veiller à assurer une aération suffisante.  
Tenir à l'écart des sources d'ignition.  
Tenir à l'écart les personnes non autorisées.

##### Pour les non-secouristes

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.  
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

##### Pour les secouristes

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.  
Utiliser un vêtement de protection individuelle.  
N'utiliser que des appareils antidéflagrants.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.  
Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

##### Pour la rétention

Pas de mesures particulières nécessaires.

##### Pour le nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).  
Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).  
Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Consignes pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Utiliser uniquement dans des locaux bien ventilés.

##### Préventions des incendies et explosion

Ne pas fumer (volatil).  
Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.  
Faire attention aux règles de la protection contre les explosions.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### TIP TOP AÉROSOL DE DÉPANNAGE VÉLO

Date de révision: 20.09.2024

Code du produit: 00156-0284

Page 4 de 10

Ne pas pulvériser vers une flamme nue ou tout autre objet incandescent.

#### Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

##### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Protéger contre la radiation solaire direct.

Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Conserver dans un endroit bien ventilé.

##### Conseils pour le stockage en commun

Incompatible avec des agents oxydants.

##### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Spray de réparation pneus

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
106-97-8	n-Butane	800	1900		VME (8 h)	

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

###### Protection des yeux/du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166).

###### Protection des mains

Gants protecteurs à résistance chimique en nitrile, épaisseur de la couche minimum 0,4 mm, résistance à la pénétration (durée de port) environ 480 minutes, par exemple gant protecteur <Camatril Velours 730> de la société KCL ([www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

###### Protection de la peau

Vêtements de protection à manches longues (DIN EN ISO 6530)

###### Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre à gaz du type AX) (EN 14387).

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Aérosol
Couleur:	Incolore
Odeur:	Caractéristique

**Testé selon la méthode**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**TIP TOP AÉROSOL DE DÉPANNAGE VÉLO**

Date de révision: 20.09.2024

Code du produit: 00156-0284

Page 5 de 10

**Modification d'état**

Point de fusion/point de congélation:	n.d.
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	n.d.
Point de sublimation:	n.a.
Point de ramollissement:	n.d.
Point d'éclair:	- 97 °C *)

**Inflammabilité**

solide/liquide:	n.a.
-----------------	------

**Dangers d'explosion**

Le produit ne constitue aucun risque d'explosion, toutefois il est possible que des mélanges explosifs vapeur/air soient formés.

Limite inférieure d'explosivité:	n.d.
Limite supérieure d'explosivité:	n.d.
Température d'auto-inflammation:	n.d.

**Température d'inflammation spontanée**

solide:	n.a.
gaz:	n.a.
Température de décomposition:	n.d.

pH-Valeur:	n.d.
Viscosité dynamique:	n.d.
Viscosité cinématique:	n.d.
Durée d'écoulement:	n.d.

Hydrosolubilité: (à 20 °C)	Miscible, Dispersion
-------------------------------	----------------------

**Solubilité dans d'autres solvants**

n.d.	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	n.d.
Pression de vapeur: (à 20 °C)	6000 hPa
Densité (à 20 °C):	~ 0,71 g/cm <sup>3</sup>
Densité apparente:	n.a.
Densité de vapeur relative:	n.d.

**9.2. Autres informations****Informations concernant les classes de danger physique**

Combustion entretenue:	Combustion auto-entretenu
Propriétés comburantes Non oxyder.	

**Autres caractéristiques de sécurité**

Épreuve de séparation du solvant:	0 %
Teneur en solvant:	n.d.
Teneur en corps solides:	n.d.
Taux d'évaporation:	n.d.

**Information supplémentaire**

\*) Gaz propulseur

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**TIP TOP AÉROSOL DE DÉPANNAGE VÉLO**

Date de révision: 20.09.2024

Code du produit: 00156-0284

Page 6 de 10

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**10.2. Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Réagit au contact des agents d'oxydation.

**10.4. Conditions à éviter**

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

L'échauffement provoque une élévation de la pression avec risque d'éclatement.

**10.5. Matières incompatibles**

oxydants

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Pas de produit de décomposition dangereux connus.

En cas d'incendie, les gaz suivants peuvent se former et se dégager:

Monoxyde et Dioxyde de carbone

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Absence de données toxicologiques.

**ETAmél calculé**

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation gaz) > 20000 ppm

**Irritation et corrosivité**

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Mutagenicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

**11.2. Informations sur les autres dangers**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### TIP TOP AÉROSOL DE DÉPANNAGE VÉLO

Date de révision: 20.09.2024

Code du produit: 00156-0284

Page 7 de 10

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

#### Autres informations

Un contact avec les yeux peut provoquer des irritations.

Une concentration élevée de vapeurs peut irriter les yeux et le système respiratoire et produire des effets narcotiques.

L'évaporation rapide du liquide peut causer des gelures.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Le produit est facilement volatil.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

#### 12.7. Autres effets néfastes

Pollue faiblement l'eau.

#### Information supplémentaire

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### Recommandations d'élimination

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

Si possible le recyclage est préférable l'élimination.

##### Code d'élimination des déchets - Produit

150111 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages métalliques contenant une matrice poreuse solide dangereuse (par exemple amiante), y compris des conteneurs à pression vides; déchet dangereux

##### L'élimination des emballages contaminés

Remettre les aérosols vides à une société spécialisée dans l'élimination de ces emballages.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### Transport terrestre (ADR/RID)

##### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

UN 1950

##### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

AÉROSOLS

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**TIP TOP AÉROSOL DE DÉPANNAGE VÉLO**

Date de révision: 20.09.2024

Code du produit: 00156-0284

Page 8 de 10

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

2

**14.4. Groupe d'emballage:**

-

Étiquettes:

2.1



Code de classement:

5F

Quantité limitée (LQ):

1 L / 30 kg

Quantité exceptée:

E0

Catégorie de transport:

2

Code de restriction concernant les tunnels:

D

**Transport fluvial (ADN)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN 1950

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

AÉROSOLS

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

2

**14.4. Groupe d'emballage:**

-

Étiquettes:

2.1



Code de classement:

5F

Quantité limitée (LQ):

1 L / 30 kg

Quantité exceptée:

E0

**Transport maritime (IMDG)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN 1950

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

AEROSOLS

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

2.1

**14.4. Groupe d'emballage:**

-

Étiquettes:

2.1



Marine polluant:

No

Quantité limitée (LQ):

1000 mL / 30 kg

Quantité exceptée:

E0

EmS:

F-D, S-U

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN 1950

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

AEROSOLS, inflammable

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

2.1



**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**TIP TOP AÉROSOL DE DÉPANNAGE VÉLO**

Date de révision: 20.09.2024

Code du produit: 00156-0284

Page 9 de 10

**14.4. Groupe d'emballage:**

-

Étiquettes:

2.1



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

30 kg G

Passenger LQ:

Y203

Quantité exceptée:

E0

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):

203

IATA-Quantité maximale (avion de ligne):

75 kg

IATA-Instructions de conditionnement (cargo):

203

IATA-Quantité maximale (cargo):

150 kg

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR

Non

L'ENVIRONNEMENT:

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielles et aux consignes de sécurité.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Le transport est effectué seulement dans des récipients homologués et appropriés.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 40

Directive 2004/42/CE relative à COV  
dans les vernis et peintures:

47,4 %

Indications relatives à la directive  
2012/18/UE (SEVESO III):

P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

**Législation nationale**

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D):

1 - présente un faible danger pour l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,6,7,9,10,11,12,14.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**TIP TOP AÉROSOL DE DÉPANNAGE VÉLO**

Date de révision: 20.09.2024

Code du produit: 00156-0284

Page 10 de 10

**Abréviations et acronymes**

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses  
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure  
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization  
MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships  
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals  
CAS = Chemical Abstract Service  
EN = European norm  
ISO = International Organization for Standardization  
DIN = Deutsche Industrie Norm  
PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic  
vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative

LD = Lethal dose  
LC = Lethal concentration  
EC = Effect concentration  
IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Aerosol 1; H222-H229	Sur la base des données de contrôle

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

**Information supplémentaire**

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

*(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*